

T A B L E A U
D E
L A C O U R
D E
R O M E,

Dans lequel sont représentés au naturel
sa Politique, & son Gouvernement tant
Spirituel, que Temporel,

Les Cérémonies Religieuses & civiles, ce qui s'ob-
serve dans le Conclave à l'Élection des Papes,
les Cavalcades, & plusieurs autres cho-
ses très-rares & très-curieuses,

Et qui ne se trouvent ni dans l'Histoire des Conclaves,
ni dans aucune Relation de l'Italie;

Divisé en six parties,

PAR LE Sr. J. A.

Prélat Domestique du Pape INNOCENT XI.

GATTINI

S

137



A LA HAYE,

Chez CHARLES DELO, Marchand
Libraire dans le Cingel à l'Espérance.

M. DCCVII.



P R E F A C E.

LA Cour de Rome , dont j'entreprends de faire icy le Tableau , a tant d'influence sur la plupart des affaires de l'Europe , qu'il n'y a presque personne à qui il n'importe d'en être informé , ou qui ne soit bien aise , au moins , de la connoître ; En effet Rome est le lieu du Monde le plus propre à perfectionner un Courtisan , & tous ceux qui peuvent avoir part au Gouvernement d'un Etat , ou être employés aux grandes Negociations ; C'est une véritable Ecole de Politique , & il n'y a pas de Cour au Monde , où l'on puisse en recevoir de si bonnes , & de si doctes Leçons. Mais comme tout le monde n'a pas la

* 2 com-

P R E F A C E.

commodité d'aller s'instruire sur les lieux, le Tableau que je donne icy au public suppléera suffisamment à ce défaut; On y découvrira d'un clin d'œil, pour ainsi dire, toutes les Démarches de cette Cour, qui fait l'admiration de l'Univers, on y verra à découvert, toutes ses Intrigues les plus secretes, sa Politique & son adresse merveilleuse pour parvenir à ses fins; On y verra par quels degres le Pape, au commencement Evêque de cette Ville, est adroitement parvenu à ce haut & sublime faîte de Grandeur, de Puissance, & de Majesté; Enfin sans sortir de son Cabinet on sera parfaitement instruit du Faîte, de la Pompe, & de la Magnificence du Clergé de Rome, des Richesses Immenses de l'Etat Ecclesiastique, des moyens qui se pratiquent pour les augmenter tous les jours, sans qu'elles puissent diminuer; on sçaura en quoy consistent ses forces, & jus-

P R E F A C E.

jusqu'où s'étend son Autorité; Les prétentions des Papes, & surquoy elles sont fondées; On y verra de quelle maniere on y administre la Justice; Le nombre des Officiers qui y sont employés; Les Cérémonies qui se pratiquent tant à l'égard de la Religion, que dans toutes les autres rencontres; On y apprendra les secrets du Conclave, & la maniere que se forment les Caballes lors que le Siège est vacant, pour faire tomber les Suffrages sur tel, ou tel Sujet; La maniere de recevoir les Ambassadeurs des Têtes couronnées, d'envoyer des Nonces & des Légats aux Cours Etrangères; Ce que c'est que Cavalcades, en quoy elles consistent, & ce qui s'y observe, dans toutes lesquelles choses on remarquera, pour parler naturellement, plus de Vanité & d'Orgueil, que de Devotion & d'Humilité.

P R E F A C E.

Au reste afin de faciliter la Lecture de cet Ouvrage, j'ay mis à la tête une Table des Chapitres, afin que le Lecteur curieux de sçavoir, quelques particularités qui pourront y être contenuës, puisse facilement les trouver, sans être obligé de parcourir tout le Livre.



T A B L E

D E S

CHAPITRES.

PREMIERE PARTIE.

- Chapître I. *De la Cour de Rome, quelle a été son origine, & ce qu'elle est à présent.* Pag. 1
- II. *Du vrai caractere de la Cour de Rome, de quelle maniere on s'y conduit pour parvenir aux charges, aux plus éminentes dignités, & au Souverain Pontificat.* 9
- III. *Contenant des particularités sur les Scrutins, qui n'ont jamais été mises au jour comme on les trouvera icy, avec la forme des Billets Artificieux, dont les Cardinaux se servent dans le Conclave.* 40
- IV. *De ce qui se pratique après l'Élection du Pape.* 64

T A B L E.

SECONDE PARTIE.

Touchant les Etats, la Jurisdiction & les forces du Pape; avec les Prerogatives des Magistrats, & des Citoyens de Rome.

Chapitre I. Du Pape, de ses Etats Temporels, & de sa Jurisdiction Spirituelle.	69
II. Contenant une Liste de tous les Archevêchés de la Chrétienté, qui dépendent du Pape; avec des remarques sur la qualité de Souverain Pontife, & d'Evêque Universel.	81
III. Des Finances & Richesses du Pape.	107
IV. Des Monnoyes du Pape, & de leur Valeur.	112
V. Des forces du Pape, qui consistent en ses Armées.	113
VI. Du Général des Armées de l'Eglise.	116
VII. Des Lieutenans Généraux, & autres Officiers.	117
VIII. Du Général des Galeres, & autres Officiers de l'Armée navale du Pape.	119
IX. Du Camerlingue du Pape, & de sa Jurisdiction sur les gens de Marine.	120
X. Du	

T A B L E.

X. Du Général & autres Officiers de la Garde du Pape.	121
XI. Du Châtelain & autres Officiers du Château de Saint Ange.	123
XII. Du Gouverneur de Rome, & de ses Lieutenans	125
XIII. Du Sénateur de Rome, & de ses Juges, qui ont leurs Tribunaux au Capitole.	126
XIV. Du Grand Maréchal de Rome, & de sa Jurisdiction	128
XV. Des Conservateurs Romains, & des Capitaines des Quartiers	130
XVI. Du Préfet des prisons de Rome, & de son Autorité.	135
XVII. Du Préfet des Ruës de Rome, & de ses voyers.	137
XVIII. Du Préfet de tous les Grains, & Denrées de Rome.	138
XIX. Des Doüanes & Gabelles de la Ville de Rome.	141
XX. Liste de tous les habitans de Rome, & des autres Sujets du Pape.	147
XXI. Liste des Princes Romains Neveux des Papes.	150
XXII. Des Familles, qui ont des prerogatives speciales dans Rome.	151
XXIII. Contenant une Liste de toutes les Familles Nobles qui sont dans Rome.	

T A B L E.

- me, sous trois différentes Classes. 156
 XXIV. Concernant toutes les Eglises &
 Monasteres de la Ville de Rome. 160

TROISIEME PARTIE.

Concernant les Ministres d'Etat Ecclesiastiques, & les Domestiques du Pape.

Chapître I. Du Visaire Général du Pape. 166

II. Du Grand Pénitencier, & des Pénitenciers Mineurs. 169

III. Du Chancelier & du Vice-Chancelier du Pape. 173

IV. Du Regent, des Prélats, & des Abbreviateurs de la Chancellerie du Pape. 175

V. Du Secrétaire, & des Sous-Secrétaires d'Etat du Pape. 177

VI. Du Secrétaire, & des Sous-Secrétaires particuliers du Pape. 179

VII. Du Secrétaire des Brefs Taxés. 181

VIII. Du Secrétaire des Brefs secrets. 183

IX. Du Préfet des Brefs Taxés. 185

X. Du Préfet de la Signature de Grace. 188

XI. Du Préfet de la Signature de Justice. 190

XII. Des

T A B L E.

XII. Des Prélats Référendaires de l'une & de l'autre Signature. 192

XIII. Du Dataire du Pape. 195

XIV. Du Sous-Dataire du Pape. 196

XV. Du Préfet des Compositions, ou Accords qui se font à la Daterie. 197

XVI. Des Reviseurs, Registrateurs, & Abbreviateurs de la Daterie. 199

XVII. Des cent Ecrivains Apostoliques de la Daterie. 201

XVIII. Contenant une Liste de plus de mille Officiers de la Daterie. 202

XIX. Du Maître du Palais du Pape, & autres principaux Officiers de sa Maison. 204

XX. Du Préfet de la Sacristie du Pape. 212

XXI. Du Bibliothécaire du Pape. 215

XXII. Des Maîtres des Cérémonies du Pape. 218

XXIII. Liste de cent quatre vingts divers Officiers, domestiques du Pape. 220

QUATRIEME PARTIE.

Dans laquelle on verra ce qui appartient aux quatre Tribunaux, ou principales Assemblées de la Cour de Rome.

Chapître I. Du College des Cardinaux, qui

T A B L E.

qui est le Senat de l'Eglise.	225
II. Des Titres & prérogatives des Cardinaux Evêques, Prêtres, & Diacres, & de leur Doyen.	233
III. Du Camerlingue, ou Trésorier du College des Cardinaux. Du Secrétaire & Clerc National, & du Computiste dudit College.	244
IV. Du Tribunal de la Rote de Rome, & de tous ses Magistrats, qui composent une espece de Parlement Papal.	247
V. Du Juge des Confidences de la Rote de Rome.	250
VI. De l'Auditeur des Contredits de la Rote de Rome.	251
VII. Du Correcteur des Contredits de la Rote de Rome.	253
VIII. De l'Avocat & du Procureur des Pauvres de la Rote de Rome.	254
IX. De la Chambre Apostolique, qui est le Conseil des Finances du Pape; De ses Officiers en Général, & de ses Clercs en particulier.	256
X. Du Trésorier Général de la Chambre Apostolique.	259
XI. De l'Auditeur de la Chambre Apostolique.	260
XII. Du Président de la Chambre Apostolique.	262
XIII. Du	

T A B L E.

XIII. Du Commissaire de la Chambre Apostolique.	ibid.
XIV. De l'Avocat & du Procureur Fiscal de la Chambre Apostolique.	264
XV. Du Consistoire des Cardinaux, qui est le Conseil d'Etat du Pape.	265
XVI. Des Avocats Consistoriaux.	270
XVII. Des Protonotaires Apostoliques assistans au Consistoire du Pape, & qui portent le nom de Participans.	271

CINQUIEME PARTIE.

Où il est parlé de toutes les Congrégations des Cardinaux, & des Assemblées, qu'ils font à Rome dans les Palais destinés à cela par leurs Chefs.

Chapitre I. De la Congrégation du Pape.	274
II. De la Congrégation nommée du St. Office, ou de l'Inquisition.	276
III. De la Congrégation pour l'accroissement de la Religion Romaine, ou Propagation de la Foy.	279
IV. De la Congrégation pour interpreter le Concile de Trente.	282
V. De la Congrégation des Livres défendus par le Concile de Trente, qu'on appelle à Rome la Congrégation de l'Index.	284
VI. De	

T A B L E.

VI. De la Congrégation pour les Im- munités Ecclesiastiques, & celle des Chevaliers de Malthe.	287
VII. De la Congrégation des Evêques, & des Reguliers.	288
VIII. De la Congrégation pour l'exa- men des Evêques.	289
IX. De la Congrégation pour les Mœurs des Evêques.	291
X. De la Congrégation pour la Residence des Evêques.	292
XI. De la Congrégation pour les Mo- nasteres à supprimer.	293
XII. De la Congrégation de la Visite Apostolique.	295
XIII. De la Congrégation des Reliques.	296
XIV. De la Congrégation des Indul- gences.	299
XV. De la Congrégation des Rites, ou Cérémonies de l'Eglise.	300
XVI. De la Congrégation d'Etat Pré- liminaire, ou Préparatoire.	303
XVII. De la Congrégation d'Etat pour la Consultation.	304
XVIII. De la Congrégation du Bon Gouvernement.	305
XIX. De la Congrégation de la Mon- noye.	306
XX. De	

T A B L E.

XX. De la Congrégation pour la Fabri- que des Eglises.	308
XXI. De la Congrégation des Eaux, Ponts, Aqueducs, & Chemins.	310

SIXIEME PARTIE.

Où se trouve le Détail de plusieurs Céré-
monies de la Cour du Pape, tant
Religieuses, que Civiles.

313.

Chapître I. Du Couronnement du Pape.

314

II. Des Habits ordinaires, & des Or-
nemens Pontificaux du Pape.

321

III. De l'Adoration du Pape.

324

IV. De la prise de Possession du Pape.

328

V. De la Chapelle & Messe Papale.

336

VI. Des Bénédictiones Papales de l'Epée
d'or, avec un Chapeau; de la Rose
d'or, & des Agnus Dei.

346

VII. Du Lavement des Pieds des A-
pôtres.

361

VIII. Des Cérémonies & Formulités de
la Cour de Rome, pour la Canonisation
des Saints.

364

IX. Du Jubilé Universel de l'Année
Sainte.

372

X. Des Funerailles du Pape.

382

XI. De

XI. De la Promotion des Cardinaux absens & présens.	389
XII. Des habits & Orneraens des Car- dinaux.	405
XIII. De la Prise de Possession des Car- dinaux dans leurs Titres.	415
XIV. De la Cession, ou restitution du Chapeau des Cardinaux.	422
XV. Des Funerailles des Cardinaux.	427
XVI. De la Reception des Ambassa- deurs, & de l'Envoy des Nonces, des Internonces, & des Légats à Latere, de Latere, & Nez.	435
XVII. De la Préséance pour la marche de toute la Prélature.	443
XVIII. Des Processions Générales du Clergé de Rome.	445
XIX. Des Cavalcades en général & en particulier.	461
XX. Réflexions sur l'Etat de l'Eglise sous l'ancienne & la nouvelle ocono- mie, sur l'Etat présent de l'Empire Papel, & sur la destinée finale de la Papauté.	472



TABLEAU

DE LA

COUR de ROME.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE I.

*De la Cour de Rome : quelle a été son
origine, & ce qu'elle est à présent.*



Eux en qui réside la Digni-
té & l'Autorité du Saint
Siege, sont les mêmes,
qui forment la Cour de
Rome. Des Cardinaux,
des Prelats, des Ministres
d'Etat, & divers autres
Officiers tous Ecclesiasti-
ques, donnent le brânle, & soutiennent cette
grande Monarchie; Animés d'un même esprit
qui les attache tous au faste du Monde, quoi-
qu'

que d'ailleurs, ils ayent des inclinations bien différentes, ils s'accordent merveilleusement entre eux, lors qu'il s'agit du Gouvernement de l'Etat. C'est pourquoi il faut considérer cette Cour comme celle d'un Prince souverain, qui a de grands intérêts temporels, & qui agit selon la Politique humaine, pour des fins ordinaires aux Puissances de la Terre, afin de soutenir sa Grandeur, se faire des Créatures, maintenir celles qui sont à lui, rompre des Partis, cimenter des Lignes, briguer publiquement avec les uns, tramer secrètement avec les autres, & enfin suivre toutes les règles d'une économie politique.

Par la même raison on voit autour du Pape des Ministres, des Parens, & des Courtisans qui tâchent à faire leur fortune, à la soutenir, ou à la réparer; & par conséquent on y remarque des Cabales, des Intrigues, des Diffusions, des Jalousies, des Démêlés, & tous les accidens qui arrivent dans les autres Cours, où la passion fait faire tant de personnages différens.

On verra dans ce Tableau Rome opposée à Rome; d'un côté on la verra toute spirituelle, toute sainte, toute divine, & toute dans l'intérêt du Ciel; de l'autre on la verra toute matérielle, toute corrompue, toute profane, & toute dans les intérêts de la Terre.

Si on veut chercher la cause de ces deux grandes contrariétés, on trouvera qu'elle vient de l'abus que les Evêques de Rome ont fait des biens qu'ils ont reçus, depuis que le Paganisme a été détruit; car avant ce tems là, on ne voyoit point de Papes, ni de Cardinaux

ni de Prelats Chrétiens parmi les Courtisans de Rome. Les Successeurs des Apôtres & leurs disciples ont été ensevelis trois siècles entiers dans les Catacombes; & si quelques uns d'entr'eux ont paru aux yeux du monde, ç'a été dans les Amphithéâtres, ou dans les autres lieux destinés au supplice, pour cimenter par leur sang, la Foi qu'ils étoient obligés de soutenir aux dépens de leur vie.

Dans les siècles suivans, le tems de tribulation étant passé, les Evêques de Rome devinrent puissans par le grand nombre de peuples qui se convertissoient à la Foi Chrétienne, & qui mettoient à leurs pieds tous leurs trésors. Ce fut aussi dans ce tems là, qu'ils firent paroître une donation de l'Empereur *Constantin* qui cédoit la Ville de Rome & son Territoire au Pape *Sylvestre*, dans l'intention qu'elle servît de Patrimoine à tous ceux qui occuperoient le siège Apostolique.

L'on ne sçait point au juste la date de cette donation; & il n'y a qu'à consulter les Annales du Cardinal *Baronius* pour être convaincu qu'elle est supposée; mais il est sûr, qu'après que cet Empereur eut transféré le siège de son Empire à Constantinople, Rome changea de Maître, sans qu'il en prit possession ouverte, & que le siège Papal commença à éclater par son autorité sur les autres parties de la Chrétienté, tant en la convocation & tenue des Conciles, que dans les Constitutions, Décrets, & Canons Apostoliques, dont les Papes étoient ou les arbitres ou les Auteurs. Mais cet éclat ne montrait point que le siège de Rome se distinguât d'avec les autres que par la Primatie,

qui lui fut alors disputée par les Patriarches de Constantinople. Et si depuis ce tems là, jusqu'au cinquième siècle, le siége Romain a eu quelque Empire sur les peuples, c'est par ce qu'on dependoit de ses oracles dans les affaires de la Religion à mesure que les Primats & les Evêques s'y soumettoient.

Il n'y avoit donc encore alors aucune apparence de cette Cour, mais elle commença à paroître dès que l'Empire vint à se démembler. Les Pontifes de Rome profitans de cette division, reveillerent la donation de Constantin, & se firent souverains de Rome. Ils n'eurent pas de peine à obliger les peuples à se déclarer en leur faveur, par ce qu'ils aimoient beaucoup mieux dépendre pour le temporel d'un Maître à qui ils étoient déjà soumis pour le spirituel, que de se voir subjugué par les Barbares qui commençoient à inonder l'Italie.

Les Princes qui s'érigerent en souverains dans les autres Provinces de l'Empire ne songeans qu'à se maintenir dans leur usurpation, ne s'opposèrent point aux prétentions des Papes sur Rome, chacun se contenta d'emporter son morceau sans jalousie. Les François s'établirent dans les Gaules, les Visigots dans les Espagnes; mais les Ostrogots qui s'étoient saisis d'une partie de l'Italie, après y avoir affermi leur domination, traversèrent les Papes, & leur envierent ce beau Canton qui étoit fort à leur bienfaisance; ils firent inutilement la guerre pour le conquérir, parce que les souverains Pontifes y furent maintenus par le secours des Princes Chrétiens.

Je rappelle ces idées pour faire voir que le
siége

siége Episcopal de Rome a subsisté plusieurs siècles sans avoir d'autre Domaine que le spirituel. Les Evêques de Rome, après être devenus Patriarches, n'eurent pas plutôt fondé leur Domination temporelle, qu'ils partagerent leurs soins entre le Ciel & la Terre; & cela, pour soutenir l'éclat de leur dignité, & la majesté de leur Caractère. Ils choisirent des Ministres, établirent des Conseillers, créèrent des Officiers, amassèrent des Trésors, se munirent d'Armes, levèrent des Troupes, fortifierent leurs frontieres, songerent à les accroître, lierent des Correspondances, firent des Lignes, entrèrent dans des Factions, établirent des Partis, formerent une Cour, & employèrent enfin tout ce que les Princes temporels mettent en usage pour conserver leurs Etats, & pour accroître leur Puissance.

En bons politiques, ils firent choix de ceux qui leur étoient le plus dévoués pour être employés aux affaires; & comme ils étoient tous de l'état Ecclesiastique, le College des Cardinaux & la Prelature, commencerent à se remplir de gens à leur devotion, intelligens dans le gouvernement, & capables de les appuyer au besoin.

Cette Cour ainsi formée l'on vit paroître à Rome de nouvelle Noblesse, & de nouvelles familles qui firent des Alliances, formerent des Cabales & entreprirent tout ce que l'avarice, l'envie, le luxe, la jalousie & l'ambition font voir dans les autres Cours.

Dans une corruption si universelle faut il s'étonner de voir que ceux qui partageoient
leurs

leurs soins entre le spirituel & le temporel, se relâchassent de la Discipline Ecclesiastique, & tombassent dans des malheurs affreux, qui firent paroître sur ce grand Théâtre des catastrophes si surprenantes?

Rome se remplit de factions. On vit des divisions, des Antipapes, des Schismes, des Heresies en beaucoup de lieux de la Chrétienté; des Papes Fugitifs, Exilez, Emprisonnés, Dépouillés de leurs Etats, implorer le secours des Princes les plus puissans; & tout cela pour avoir négligé les choses sacrées, & s'être trop attaché à cette domination temporelle, qui ne leur avoit été mise entre les mains que pour servir d'ornement à la Spirituelle.

Je raporte ceci exprès pour faire voir que par tous ces desordres que l'Histoire nous apprend l'Eglise Romaine est tombée dans une tres grande corruption; comme l'avouent *Genebrard*, le Cardinal *Baronius* dans ses Annales & plusieurs autres celebres Ecrivains. Cependant la Cour de Rome ne cesse point de faire servir le credit qu'elle s'est acquise par le sang des Martyrs & par les saintes actions des Heros du Christianisme, pour soutenir des interêts purement temporels; Et parce que la grande autorité qu'elle a, est plus fondée sur les sentimens que la Religion inspire, que sur les forces de l'Etat Ecclesiastique; ceux qui occupent le siege de Rome se prevaient de cet avantage pour faire réussir leurs projets, quoi qu'ils n'ayent bien souvent rien de commun avec les choses de la foi & de la Religion, ce qui fait que les Ministres des Princes Chrétiens, & ceux qui sont attachés

à leurs interêts, parlent, écrivent, & agissent dans les demelés qu'ils ont avec cette Cour, de même que pour les differens qui surviennent avec les autres Princes de la Terre.

N'a-t-on pas vû les Espagnols, tous grands Catholiques qu'ils veulent paroître, en user avec si peu de reserve sous *Pie IV.* qu'ils obligèrent ce Pape à faire le procès aux Neveux de son predecesseur, & à les punir du dernier supplice? Se peut il trouver quelqu'un qui condamne plus ouvertement & plus hardiment la conduite de l'Eglise, & de la Cour de Rome tout ensemble, que le devot *Bernard*, cet Abbé si celebre que les Papes ont canonisé, quoi qu'il ait dit plusieurs fois & mis par écrit dans son premier sermon sur la conversion de *Saint Paul*. *Seigneur bon Dieu! Ceux là sont les premiers à te persecuter qui aiment la Primauté, & tiennent la Principauté en l'Eglise. L'iniquité est sortie des anciens Juges des Vieines, ils ont envahi la forteresse de sion, saisi les Munitions, & par ce moyen ils ont le pouvoir de mettre à feu & à sang toute la cité. Ils pervertissent malheureusement le Peuple par leur mechante vie, au lieu de le regir & gouverner par le bon exemple. Bien loin de surveiller à notre conservation, ils travaillent à nôtre ruine, & pour nous pendre.*

J'ai crû qu'il étoit à propos de toucher ici cette matiere, avant que de m'engager à parler d'une façon plus speciale de la Cour de Rome, soit pour faire cesser le scrupule de ceux qui se choquent que l'on en parle comme de celle des Princes seculiers, soit pour autoriser ce que je dirai cy après de mon chef particulier sur cette matiere. Ces principes établis,

il est facile de tracer un tableau de la Cour de Rome, sans que la passion en altere les traits, ou lui donne de fausses couleurs.

Cette Cour est composée d'Ecclesiastiques & de seculiers, car on y voit plusieurs Princes & Barons Romains; mais les premiers sont admis seuls au maniment des affaires. Il y a quantité de charges, tant dans la Justice, & dans la Police, que dans les Finances, dont les unes se donnent & les autres sont venales, comme nous l'expliquerons dans la suite.

Les premiers Fondateurs de cette Monarchie se sont appliqués à se distinguer en tout des autres Princes seculiers, tant pour la conduite du gouvernement, que pour les noms même qu'ils ont imposés aux dignités, & aux charges de leur Etat; afin de s'attirer de la vénération, & de se faire rendre un honneur particulier, à cause de leur Caractere.

Le Pape est le Souverain; ce terme Grec forme un titre qui l'emporte sur tous les titres les plus éminens de la Chrétienté. Ses Conseillers sont les *Cardinaux*: on les nomme ainsi à *Cardine*, comme étant les Gonds & les Pivots sur lesquels roule tout le gouvernement. Les *Nonces*, sont leurs Ambassadeurs ordinaires. Les *Legats* sont leurs Ambassadeurs extraordinaires, & les Gouverneurs des Provinces. Les Conseils tant pour les affaires de la Religion, que pour celles de l'Etat, se nomment *Congregations*. Les Juridictions, *Rottes*. Les Bureaux des Expéditions, *Datteries*: ainsi du reste.

CHAPITRE II.

Du vray Caractere de la Cour de Rome, de quelle maniere on s'y conduit pour parvenir aux charges, aux plus éminentes dignités, & au souverain Pontificat.

SElon les principes de la politique, toutes les dignités, & les Charges, sont distribuées à des personnes agréables à celui qui règne; Il s'en fait des amis, des alliances, des creatures ou de l'argent, quand il le trouve à propos, suivant les besoins de son Etat, ou son inclination particuliere; & quand sa conscience s'accommode à ses affaires il en tire tout ce qu'il veut. Le Pape Sixte IV. a fort bien dit sur cela, que *pendant qu'il auroit une main & une plume, l'argent ne lui manqueroit jamais*, par ce que la composition des offices peut fournir toute seule des sommes immenses, & la permission de resigner des Benefices avec regrès, est une source intarissable de toutes sortes de biens temporels, dont le Pontife regnant dispose à son gré.

Ainsi tous les Courtisans qui s'attachent à ce Souverain, doivent s'accommoder à son génie; ce qui fait que ceux qui viennent à Rome pour y faire fortune, n'oublient rien pour lui plaire, ni pour faire paroître qu'ils lui sont entierement dévoués: de cette maniere chacun se conforme à son humeur; ce qui fait voir

dans Rome, à chaque renouvellement de Pontife, des scènes toutes différentes.

Lors que l'avarice y régné, on s'applique à donner des avis pour seconder l'inclination dominante; on suggère des conseils pour des retranchemens de gages & de dépenses, pour des créations de nouvelles charges, pour le rabais des Monts de pitié, pour des impositions extraordinaires, & autres ressorts que les Ministres font jouer dans un Etat, quand ils veulent plaire à leur Maître. Ceux qui n'ont point de part aux Conseils, comme une infinité de Prelats, s'épuisent par des presens, pour s'élever aux dignités.

Le Pontificat est-il splendide; on se jette dans la dépense, & l'on se ruine en carrosses, en livrées, en domestiques, en festins, en comédies, & en jeux. Est-il inquiet, brouillé, embarrassé? on ne voit que finesse, que ruses, qu'intrigues, que machines secrètes, que tours de passe-passe, où les Italiens sont fort sçavans.

Enfin il faut considerer la différente nature de chaque gouvernement, pour juger du Caractere de la Cour de Rome en diverses conjonctures; & comme elles y arrivent tres-souvent à cause qu'on n'admet à la souveraineté que des sujets fort vieux, nous décrirons aussi cette Cour telle qu'elle est pendant le siége vacant, & nous la suivrons dans le Conclave, pour voir de quelle maniere elle procedé à l'élection d'un souverain Pontife; afin qu'il ne manque rien au Tableau que nous entreprenons.

On ne peut mieux voir en aucun lieu du monde.

monde, le changement subit de la face d'une Cour à la mort de son Souverain, & la fortune triompher avec plus de bizarrerie, qu'à Rome. Aussi tôt que le Pape est decédé, on voit des gens qui étoient près du Trône, courtisés, respectés, honorés, ramper en un instant comme les autres, & être regardés d'un œil indifférent, ou avec horreur, suivant la conduite qu'ils ont tenue pendant ce Pontificat; ce qui doit s'entendre des parens du Pape defunt, & des principaux Ministres. Quant aux autres Courtisans, ils se détachent tout à coup de ceux pour qui ils paroissoient avoir le plus de zele, le plus de vénération, & le plus d'obeissance.

Ainsi toute la Cour se divise. Les uns se retirent de leur plein gré avec le bien qu'ils ont pu acquérir. Les autres prennent de nouvelles mesures pour avancer leur fortune. On voit paroître des Courtisans nouveaux, qui s'étoient tenus dans la retraite sous le Regne précédent, parce qu'il ne leur étoit pas favorable, & tous cherchent à se rendre nécessaires aux Cardinaux, qu'on croit avoir bonne part au Pontificat futur; on fait bonne mine à leurs parens, on les recherche, on les flatte, on leur fait des presens.

Quant au gouvernement, dès que le Pape est à l'extrémité, ses neveux emportent de son Palais, tous les meubles qu'ils y trouvent; & aussi-tôt qu'il a rendu l'esprit, le Cardinal Camerlingue en habit violet vient accompagné des Clercs de la Chambre en habits noirs, reconnoître le corps du Pape. Il l'appelle trois fois par son nom de baptême,

& fait dresser un acte sur sa mort par les Prototoires Apostoliques. La nouvelle s'en repand dans la Ville par le son d'une cloche du Capitole, qui ne sonne que dans cette occasion: le Senat Romain s'assemble & fait battre les Tambours d'un son lugubre par tous les quartiers, & cette nouvelle passe aussitôt chez tous les Souverains de la Chretienité, par ce qu'il y en a peu qui ne s'intéresse à l'élection du successeur. En suite quatre Cardinaux de differens ordres partagent l'administration; sçavoir, le Doyen, ou premier Cardinal Evêque, le premier Cardinal Prêtre, le premier Cardinal Diacre, & le Cardinal Camerlingue.

Les trois premiers prennent en main le maniement de toutes les affaires, pourvoient à tous les besoins, donnent les ordres aux Officiers, reglent toutes choses pour la Justice, pour la Police, pour les Finances, & pour les Armes; confirment ou reforment, selon qu'ils le jugent à propos, les Officiers mis par le Pape dessus, à la reserve de ceux qui ont des charges en titre d'Offices. Ils répondent aussi à toutes les plaintes & remontrances des placers qu'on nomme Memoriaux. Une des choses les plus necessaires en ce tems là étant la seureté de Rome, ils font doubler les corps de garde, & remplir de soldats les lieux les plus suspects de la Ville. Ils envoient de pareils ordres à tous les Gouverneurs des places de l'Etat Ecclesiastique, afin qu'ils s'etienent sur leurs gardes & veillent à leurs besoins. Les Ambassadeurs & les grands Seigneurs qui se trouvent à Rome, les imitent, ils font tendre des chaînes devant leurs portes, & rem-

remplissent leur Palais d'hommes armés; enfin chacun travaille à sa sûreté. Dans ce tems où les factions ont quelque fois causé de grands troubles, des assassinats & des enlevemens parmi une poplance qui se trouve sans Chef. * D'autre côté, le Cardinal Camerlingue se transporte au Cabinet du Pape decédé, & en presence de trois Cardinaux se saisit du sceau de l'Eglise, nommé communément l'*Anneau du Pêcheur*, & le brise par ce que toute expedition de Brefs cesse pendant le siege vacant. Le Vice Chancelier vient en même tems effacer le sceau des Bulles en presence des principaux Officiers de la Chancellerie, qui dès lors n'en expedient plus aucune. Le premier de ces deux sceaux a le Portrait de St. Pierre tenant une ligne & un Hameçon dans l'eau. † Le second a la figure de St. Pierre & de St. Paul avec une croix d'un côté, & un bust avec le nom du Pape regnant de l'autre côté: & on n'efface que ce dernier après sa mort, le reste est conservé avec le cachet ordinaire du même Pape qui a quelque devise prise de l'Ecriture sainte. Le premier ne sert que pour les Brefs qui s'expedient avec le sceau de cire rouge. Le second ne s'applique qu'aux Bulles qui ont une medaille de Plomb. Et le troisième n'est mis en usage que pour les affaires particulieres du Pape. Depuis le jour que ces sceaux sont abolis ou fermés, le

A 7

Cardi-

* Pendant cinq mois que dura le Conclave de 1669. on sur élu Innocent XII. Il y eut 182. personnes tuées dans la Ville de Rome.

† C'est le Senat & le Peuple Romain qui en fait present au Pape le jour de son Couronnement, son prix est fixé à cent cinquante Ecus.

Voltaire
265

Cardinal Camerlingue fait battre Monnoye à son coing, avec la devise du siege vacant, qui est les deux Clefs en Sautoir, sous le Gonfalon, ou Pavillon de l'Eglise. Les autres choses se passent comme on le dira en parlant des obseques du Pape dans la dernière partie de cet ouvrage.

Pendant les neuf jours que durent les funeraillles, toute la Cour est dans une agitation merveilleuse. Il se passe des intrigues, & il se fait des maneges entre les Cardinaux, les Ambassadeurs, & les Princes Romains, qui surpassent l'imagination: mais comme je reserve à en traiter dans la suite, je ne parlerai ici que de certains Prelats, & des autres Courtisans de basse classe, dont la plus part ne songent alors qu'à se procurer les premières Charges du Conclave, & ceux de moindre qualité à y avoir de l'emploi, suivant leur condition.

Il y en a beaucoup à donner, car on peut dire que le Conclave est une petite Republique renfermée dans un Palais, où tous sont payés aux dépens de la Chambre Apostolique. Ceux qui postulent pour y être admis, considerent les prerogatives que les Conclavistes ont de pouvoir resigner des pensions sur leurs Benefices, & de jouir du droit de Bourgeoisie dans quelque Ville de l'Etat Ecclesiastique qu'ils voudront choisir, outre une somme que le Pape élu fait distribuer à chacun d'eux, la Chambre Apostolique leur donne dix mille écus à partager, & ils peuvent aspirer à tous les Benefices qui n'excedent pas dix mille écus de rente. Ils sont toujours pressez pour la

Colla-

Collation & font jurer aux Cardinaux, qui entrent dans le Conclave de leur maintenir leurs privileges. La curiosité de voir ce qui se passe dans le Conclave est souvent encore un motif pressant pour briguer l'emploi de Conclaviste; mais on en paye l'avantage par beaucoup de soins, outre qu'il faut se voir reserré dans le coin d'une Cellule, qui n'est éclairée que par des fenêtres à demi murées, & par des trous empruntés, où l'air croupissant peut à la longueur du tems abatre les complexions les plus fortes, à cause du peu d'exercice qu'on fait.

Chaque Cardinal ne peut avoir que deux domestiques pour le servir qui sont pour l'ordinaire un Secrétaire, & un Gentilhomme, gens auxquels il se fie. L'on en accorde trois aux Cardinaux Princes, par privilege, & autant à quelques autres par nécessité, mais quelques grandes, que puissent être les prerogatives des Cardinaux, ils ne laissent pas d'être tous enfermés dans une clôture fort triste & desagréable, pour les obliger à s'élire au plutôt un Maître, c'est à dire un souverain Pontifice. On est quelquefois obligé de venir à des extremités de la dernière vérité, pour les obliger à s'accorder.

Diverses brigues & raisons d'Etat aiant autre fois obligé les Cardinaux de s'assembler dans la ville de Perouse, sur les confins de la Toscane, pour élire un Successeur à Benoit IX. ils ne purent jamais finir leurs contestations, jusques à ce que les habitans de cette ville scandalisés de la discorde qui étoit dans le Conclave, prirent les armes & mirent une si

bonne

bonne garde autour du Palais, où étoient renfermés les Cardinaux, qu'ils ne pouvoient recevoir qu'une très petite portion de viande pour chaque repas, & comme ils s'opiniâtroient de plus en plus, & cherchoient à différer l'Élection de ceux qui étoient proposés, les Perusiens les reduisirent enfin au pain & à l'eau, & les firent tant jeûner, qu'ils furent contraints de nommer un Evêque François qui n'étoit point Cardinal, & qu'on fit venir à Rome, où il occupa le Souverain Pontificat sous le nom de *Clement V.* ce fût lui qui transféra le siège Papal à Avignon, où il a demeuré soixante dix ans, au grand regret des Italiens.

Les Constitutions Ecclesiastiques donnent la liberté aux Cardinaux de choisir le lieu du Conclave : mais s'ils le mettent aujourd'hui en deliberation, ce n'est que pour la forme; parce qu'on ne peut en trouver de plus commode que le Palais du Vatican, à cause de la facilité qu'on a à le garder, de la commodité des eaux, de ses vastes Cours, & de ses Galeries, qui peuvent contenir le grand nombre de domestiques, qui vont deux fois par jour aux tours, par où l'on passe le manger de leurs Maîtres. Outre cela l'on considère encore la grandeur de la Place qui est au devant de ce Palais, où le Peuple s'assemble quand le Pape est élu : Enfin la proximité de l'Eglise de St. Pierre, où l'on fait toutes les Cérémonies avant que de se renfermer dans le Conclave.

Puis que je suis sur cet article, je vais décrire en peu de mots le lieu du Conclave &c.
en

en donner au lecteur une idée qui lui suffira, s'il n'a pas occasion de lire toute l'Histoire qui a été nouvellement imprimée sur cette matiere, & dont le détail pourroit être ennuyeux à ceux qui aiment la brièveté. Ils se contenteront donc de sçavoir, que dès que le Pape est mort, on commence à travailler aux Cellules qui le composent. Il y en a autant que de Cardinaux; elles ont chacune leur numérot, & sont construites aux dépens de la Chambre Apostolique, avec du bois de Sapin, routes de rang dans les Galeries, & si elles ne sont pas assés grandes pour les contenir, quand il y a un plus grand nombre de Cardinaux, on en met quelques unes dans les Sales. Il y a un long Coridor qui regne entre les Cellules & les fenêtres, pour la communication du Conclave; ainsi l'on fait un grand vitrage à chaque Cellule pour tirer du jour au dedans. Elles n'ont que dix pieds en quarré, & dans cet espace l'on comprend un petit retranchement pour les Conclavistes, lequel prend son jour d'ailleurs.

Toutes ces Cellules sont tirées au sort par les Cardinaux, ce qui fait quelquefois un jeu fort bizarre, lors que deux sujets de parti contraire se trouvent voisins; car l'un ne peut remuer sans que l'autre l'entende. Ils sont pourtant bien jouer des ressorts qu'on n'entend pas; nous en parlerons dans son lieu.

Chaque Cardinal est obligé de faire garnir sa Cellule par dedans & par dehors d'une Serge où Camelot verd, à la reserve de ceux qui sont creatures, où ont été promus par le

le Pape deffunt. Celles-ci sont tapissées d'une étoffe violette, un peu foncée & obscure, pour temoigner le deuil. Les sieges & le tour du Lit sont de même étoffe.

Pendant qu'on travaille à ces logemens, la Cour s'occupe aux maneges dont j'ai parlé; & comme les Cardinaux, les Ambassadeurs, & les autres Ministres, aussi bien que les Princes Romains, en font la partie la plus considerable, nous allons suivre distinctement leurs pas avant la Clôture du Conclave.

Ceux qui ont une connoissance parfaite de la Cour de Rome savent, qu'un Pape n'est pas plutôt élu, que les Cardinaux songent à lui donner un Successeur, & pour cet effet, ils s'appliquent serieusement à former leurs projets, à faire des brigues, à lier des partis, & à fortifier leurs factions, pour parvenir à leurs desseins.

Chaque Cardinal prend donc ses mesures de loin, soit pour se conserver dans les qualités de Cardinal Papable s'il l'est; soit pour se rendre considerable dans l'élection d'un Pape, s'il n'est pas lui même Papable.

On appelle un Cardinal *Papable*, celui qui peut être Pape; car il faut sçavoir qu'il y a des sujets dans le Sacré Collège qui ont tout le merite qu'on peut desirer pour être Papes; cependant ils ne peuvent jamais parvenir à la Papauté, pour les raisons que nous allons dire. On les distingue en deux manieres.

Les uns en sont exclus pour avoir, comme on dit à Rome, *il peccato Originale*, qui est d'être nez sujets de quelque Couronne, ou Repu-

Republique, qui entretient de la jalousie avec les autres Etats; ou bien d'avoir obtenu le Chapeau à la nomination des Rois de France, d'Espagne, & de leurs Adherens.

Les autres n'y peuvent pretendre par certaines qualitez accidentelles à leurs personnes, ou à leur dignité: Comme d'être nez Princes ou Souverains de certains Etats, être ouvertement dans les interêts de quelque Couronne, être d'une famille trop nombreuse, être d'un Caractere à faire soupçonner une mauvaise conduire dans le Gouvernement, être trop jeune, ou de bonne complexion, avoir causé quelque scandale par une vie déréglée, & autres circonstances pareilles, qu'on va chercher soigneusement.

Quand on aura séparé de la personne de chaque Cardinal ce qui est opposé à son exaltation, il sera fort aisé de reconnoître les Papables lorsque le siege viendra à vaquer. Il faut observer néanmoins sur ce que je viens de dire qu'on neglige quelquefois ces maximes de politique, à l'égard des Italiens sujets d'Espagne, & de quelques autres Princes & Republiques d'Italie, lors qu'ils ont été élevés à la Pourpre du propre mouvement des Papes, & que d'ailleurs ils sont doüez de qualités éminentes & convenables à la situation des affaires des Souverains de l'Europe.

Après avoir rapporté tout ce qui peut donner l'exclusion à la Papauté, voyons de quelle maniere se conduisent ceux qui y aspirent; & pour le mieux connoître, considerons la politique qu'ils commencent à tenir dès leur entrée à la Cour.

Comme

Comme dans cette Cour la Fortune n'élève que par degrés les sujets qu'elle trouve dignes de ses faveurs, excepté les parens des Papes, qu'on voit occuper les premières dignités de l'Etat aussi-tôt après l'exaltation de leur Oncle; ceux qui de simples Clercs, portés du pressentiment de leur heureux Destin, aspirent à la Prélature, pour monter après au Cardinalat, & qui en suite se sentent doués des qualités qui peuvent les élever sur le Trône Pontifical, prennent des mesures bien justes pour soutenir leurs desseins dès qu'ils sont arrivés à Rome, pour paroître sur ce grand Théâtre.

Tout-ce que la politique a jamais inventé pour masquer l'homme, s'observe par ces nouveaux Courtisans. Une continuelle dissimulation les fait paroître gens de bien, de paix, d'indifférence; ils fuyent toutes les adhérences, & vivent éloignés des factions; ils font paroître un entier détachement pour les Richesses, & peu de tendresse pour leurs parens. Leur grande application est le choix des amis, ils n'en ont point d'intimes; mais comme ils gardent une complaisance égale pour toute la Cour, leur air gracieux leur attire le Cœur de tous ceux qui ne jouent pas le même personnage.

Il y a encore une maxime très nécessaire à observer à ceux qui ont déjà assez bien réussi pour parvenir à la Prélature, qui est de fuir les emplois qui portent à quelque engagement, ou à des soupçons comme sont les Nonciatures de France, d'Espagne & de l'Empire, à cause de la jalousie qui est entre ces

ces Couronnes. On remarque aussi que ceux qui aspirent à la Papauté prennent beaucoup plus garde à choquer les Espagnols que les François, par ce qu'ils sont persuadés que les premiers oublient difficilement les injures, & ne pardonnent que très rarement les défauts, quand ils craignent en recevoir du désavantage. Leurs factions sont aussi toujours les plus nombreuses, & par conséquent mieux en état de nuire, ou de favoriser dans les occasions.

Tous les ménagemens que je viens de décrire, & toutes les autres ruses & les adresses qu'on met en pratique à la Cour de Rome pour parvenir à ses fins, prouvent que pour peu qu'un Cardinal se sente Papable, il fait son possible pour se conserver dans cet état, & comme il n'y a point de tems où il ne se ménage, il le fait sur tout pendant le siége vacant.

Tous ceux qui se flattent de parvenir à la Papauté sont alors des hommes entièrement étudiés. Ils pesent jusques à leurs moindres paroles, ils compassent leurs démarches, ils déguisent toutes leurs pensées; & comme ils sont visités, recherchés, & flatés d'un chacun, ils tiennent aussi un stile uniforme d'agrément, de complaisance, & d'honnêteté avec tout le monde; mais ils en usent différemment dans le particulier, selon les personnes avec qui ils traitent.

Si c'est un ami, ils reçoivent son compliment avec plus d'ouverture de Cœur; & pour le flatter aussi dans les vœux qu'il fait pour leur exaltation, & le lier davantage à leur parti; ils luy disent par exemple: *Signor, non baurissi-*

haurifimo tanta fortuna. Monsieur, nous n'offerions nous promettre un si grand bonheur. Et cela finement, pour faire pénétrer à l'ami, qu'il partageroit leur fortune.

Si c'est une personne indifférente, ils se rejettent sur le mérite de quelque Cardinal Papable, qu'ils croiront être le plus intime à celui qui leur parle, & diront de même, avec une figure delicate : *Eh, Signor! dove lascia il Signor Cardinale N. tanto meritevole, e suo parziale?* Eh, Monsieur! que ne songés vous à Monsieur le Cardinal, *un tel*, qui a tant de mérite, & qui est votre bon ami? Ils en usent ainsi à deux fins : la première pour obliger celui qui leur desire cet honneur : la seconde, pour tâcher à découvrir ses pensées; parce qu'il est difficile que dans sa reponce touchant le mérite, & l'amitié de son ami intime, il ne découvre les dispositions, ou les difficultés, qui se trouvent à l'élection de la personne qu'on met sur le tapis.

Si c'est quelqu'un qui leur est contraire, & qui, par une pure affectation, leur témoigne le desir qu'il auroit de les voir sur le Trône, ils luy diront tout net, qu'ils n'ont jamais eu cette pensée, & qu'outre qu'ils s'en croient indignes, ce seroit une témérité à eux d'y songer, contre les prétentions de tant de personnes, également justes & puissantes, qui leur en ferment le chemin.

Mais si cette même personne est un Ambassadeur, ou Chef de faction, & qu'ils prévoyent qu'en leur tenant un discours de bienveillance, & qui sembleroit partir du cœur, ils pourroient les engager à les servir, n'y ayant

ayant d'ailleurs point d'opposition formelle; ils diront : M. l'Ambassadeur, ou M. le Cardinal, *c'est un malheur pour moy de ce que U. E. ignore jusqu'à quel point je luy suis dévoué.*

Voilà les manieres de discourir des Papes pendant le Siège vacant; & pour conserver toujours leur bonne Odeur, ils font en sorte qu'on ne puisse les soupçonner de partialité pour les Couronnes, ou pour les Chefs de faction, non pas même pour celles de ceux à qui ils doivent leur fortune. Ils laissent leurs parens dans leurs Provinces, ensevelis dans l'obscurité; ce qui est très essentiel. S'ils ont quelque vice, ils se font violence pour le couvrir, par quelque action éclatante d'une vertu contraire : ainsi les plus avarés se repandent en libéralités : les plus fiers paroissent pleins de douceur : les plus durs s'amolissent; & parceque la politique ordinaire est d'élire un Pape dont le Regne ne puisse pas ennuyer par sa durée; si un Cardinal Papable est ou jeune, ou vigoureux, il feint toujours des indispositions, ou d'être attaqué d'infirmités incurables, & qui conduisent lentement à la mort; enfin ils paroissent tout autres qu'ils ne sont.

Mais ce n'est pas assés aux Cardinaux Papes d'avoir toutes les qualités requises; ils tiennent encore pour maxime de ruiner les projets de leurs concurrens, & pour cet effet ils s'attachent à jeter des soupçons dans les esprits, à leur desavantage, sur tout ils s'efforcent de les rendre suspects aux Ambassadeurs dont les factions sont les plus puissantes.

S'il n'y a pas lieu de faire jeter cette machine, ils ont recours à d'autres artifices pour affoiblir

affoiblir le parti qui leur est opposé, & fortifier le leur par les suffrages de leurs confreres, & entr'autres des Cardinaux Chefs. On offre des établissemens, des unions de familles, des Benefices, des Chapeaux, des Pensions, & tout ce que l'ambition peut sacrifier à la passion de regner. Voyons maintenant quelle sont les maximes des autres membres du sacré College qui ne sont pas des sujets Papables.

Tous les Cardinaux ayans voix deliberative dans le Conclave pour élire un Pape, ils se font beaucoup valoir dans le temps de l'élection; mais comme tout le College est divisé en certaines factions, on ne considère aussi la voix d'un Cardinal que selon le poids & la force de la faction à laquelle il se donne. J'entens les Cardinaux qui sont libres de s'engager au parti qu'il leur plaît; parce qu'il y en a, qui par droit de reconnoissance, & de gratitude, qu'on appelle à Rome *Droit Naturel*, sont liés à la faction de celui dont ils sont creatures, si cette faction a un Chef; ainsi quand un Cardinal a été fait à la nomination des Rois de France ou d'Espagne, il est obligé d'entrer dans le parti des factions de l'un ou de l'autre, qui ont toujours un Chef, & qui forment un corps considerable dans le College, soit par le nombre, ou par le merite des sujets qui le composent.

Les autres Souverains, & les Republiques, n'ont point de Chefs dans le College; parce qu'ils n'y forment aucun parti; & par consequent les Cardinaux de leur Nation sont libres de s'engager à qui il leur plaît: Cependant ils se donnent pour l'ordinaire à la faction du

Neveu

Neveu, dont l'Oncle les a fait Cardinaux. Quelques-uns se jettent dans l'*Escadron volant*, qui ne se laisse partager par aucune des Couronnes. Quelques autres s'attachent à une certaine Cabale qui porte le nom des *Zelex*, parceque ceux qui la composent font semblant de ne chercher que l'avancement du Regne de J. Christ, sans aucune consideration temporelle; mais ce sont pour l'ordinaire ceux qui ont des interêts particuliers fort cachez, & une politique plus raffinée que tous les autres qui couvrent leurs menées sous ce beau nom, qui est aujourd'hui fort souvent employé pour imposer au monde.

Suivant ce que je viens de rapporter, on voit que tous les Cardinaux ont leurs voix engagées aussi-tôt qu'un Pape est mort; Et que leur brigue consiste principalement à se faire valoir auprès de leurs Chefs, qui animent les Papables par l'esperance de les porter au Pontificat; & les autres d'avoir bonne part aux faveurs de celui qui sera élu, s'ils demeurent fermes à les seconder, pour élire ou pour exclure ceux auxquels ils ont dessein d'être favorables, ou contraires; mais nonobstant ces engagemens reciproques, il se voit toujours beaucoup de défiance entre les Chefs & les Associés; particulièrement s'ils sont Genoïs, Venitiens, ou de quelque autre Republique dont les sujets s'estiment d'autant moins esclaves de cet attachement envers celui qui les a promûs, que pour l'ordinaire ils sont redevables de leur chapeau à certaines considerations, qui les laissent assés libres de disposer de leurs suffrages; de sorte que souvent ils ne

B

prennent

prennent parti que pour sauver les apparences, & que sans scrupule ils engagent leurs voix à d'autres.

Un Chef de faction n'a pas encore grand fond à faire sur les voix de ceux qui sont Papables dans la Ligue, quelque affection qu'ils témoignent à leur parti, si ce n'est pour les exclusions; & il est aisé de se le persuader, parce qu'un Cardinal Papable ne se portera pas à se faire préjudice à luy même, en donnant sa voix pour l'élection d'un autre, pendant qu'il aura la moindre esperance de pouvoir prétendre au Pontificat. Cette raison est cause que dans les *Scrutins* on voit souvent que les Cardinaux les plus éloignés de la Papauté, ont un plus grand nombre de voix, que les plus Papables; c'est pourquoi les Chefs de faction ne peuvent se promettre de faire un Pape par cette voye, mais par celle que nous expliquerons, quand nous aurons renfermé les Cardinaux dans le Conclave. Voyons auparavant la contenance des Ambassadeurs pendant le Siège vacant, & celle que tiennent les Ministres des Princes, qui ont intérêt qu'on élise un sujet à leur devotion.

Il n'y a point de Prince Catholique qui n'ait à Rome, ou un Ambassadeur, ou un Résident, ou quelque Agent; Quand leur obéissance & leur respect ne les engageroit pas à entretenir, autant qu'il se peut, une bonne correspondance avec le Pape qui se dit leur Pere commun, ils y seroyent en quelque façon obligés par politique, pour soutenir en Cour de Rome les intérêts du Clergé & des Monastères, qui font une partie très-considérable

nable de leurs Etats, & prendre connoissance & avoir soin des affaires qui arrivent tous les jours entre leurs sujets en matière de conscience.

Ce n'est pas icy le lieu d'examiner les intérêts des Souverains en cette Cour-là; ou de les mettre en balance, pour juger de la conduite des Ministres qui en sont chargés: cela pourroit faire un assez juste volume. Je dis seulement que de tous ceux qui sont employés pour les affaires des pays soumis au Siège Papal, il n'y en a point qui fassent une figure bien considérable, en comparaison des Ambassadeurs de France & d'Espagne.

L'Empereur se contente ordinairement d'un Protecteur pour la Proposition des Eglises; & s'il a quelque chose de pressant à exposer au Pape, il le fait ou par le Ministère d'un Cardinal, ou par quelque Envoyé extraordinaire.

La Pologne suit la même maxime; & elle témoigne ou tant d'obéissance, ou tant d'indifférence pour tout ce qui se passe à Rome, qu'elle n'affecte pas même de nommer des Cardinaux de sa Nation, bien qu'elle en pût user comme les autres Couronnées à son tour.

Le Portugal y tient la plupart du temps un Résident; & depuis que le Pape n'a pas pû se défendre de reconnoître le démembrement de cet Etat d'avec l'Espagne, on n'a encore vû que deux Ambassadeurs Portugais, qui ont disparu presque en même temps qu'ils se sont fait voir.

Entre tous les Princes d'Italie, la République de Venise, cultive davantage l'intelligence

gence de la Cour de Rome, & ensuite le Grand Duc de Toscane; mais plus à cause du voisinage de leur pays, que pour l'importance des affaires qu'ils y ayent.

Ainsi on peut dire que les Roys de France & d'Espagne sont les deux seules Testes Couronnées, qui s'interessent tout de bon dans les affaires de Rome. Mais il y a cette difference que le premier, en agit avec le Pape, comme un ami qui n'a d'autre engagement que celui de la civilité & de complaisance, à cause des libertés & immunités de l'Eglise Gallicane; au lieu que le dernier en use avec Rome comme un Associé & intéressé, à cause qu'il y a de l'engagement par le Tribunal de l'Inquisition, & par la Jurisdiction Ecclesiastique qui donne une autorité absolue aux Nonces, & aux Juges de l'Eglise, dans toute l'Etendue de ses Etats & que d'ailleurs il doit un hommage au Pape pour le Royaume de Naples.

On peut dire que ces deux Roys, par leurs qualités; l'un de Fils aîné de l'Eglise, & l'autre de Roy Catholique, sont les seules Têtes Couronnées qui s'efforcent à l'envi de s'attirer la benediction du St. Pere, comme *Jacob*, & *Esaï* en usèrent avec *Isaac*, dont l'exemple peut convenir pour nous exprimer les jalousies, & les combats de ces deux freres. Les autres Souverains, & sur tout les Princes d'Italie, qui se trouvent dans une plus étroite dependance du Siège Papal sont aussi tout ce qu'ils peuvent pour étendre leurs libertés, comme je le pourray montrer par la suite de l'histoire, en faisant voir les efforts qu'ils ont fait

fait pour secouer le Joug de la Jurisdiction Ecclesiastique; mais comme cela me meneroit trop loin je me contenteray de démontrer qu'elle est la conduite des Ministres d'Etat qui se trouvent à Rome, dans le temps du Siège vacant.

La premiere & la principale maxime d'un Ministre, est de suivre exactement ses instructions; afin de ne pas commettre inconsidérément la parole, ou l'autorité de la Couronne qu'il sert. Ainsi il ne doit jamais faire de declaration ouverte à qui que ce soit, mais avoir un air gracieux pour tous les Cardinaux, les assurer de ses services, de la consideration qu'il a pour leur merite, & qu'il ne tiendra pas à lui que son Maître ne prenne soin de les seconder.

La seconde, est d'étudier avec application la force & la foiblesse des factions, pénétrer où peut aller la pensée de chaque Chef, travailler à affoiblir ceux qu'il reconnoit contraires à ses desseins: pour cet effet, jeter adroitement entr'eux des défiances pour les diviser; ce qu'il peut ménager par plusieurs moyens, qui sont, de faire des confidences apparentes à quelques-uns de ceux qu'on sçait les moins affectionnés à leur parti; de les visiter avec quelque affectation de mystere; &, s'il y en a de Papables dans cette faction, leur offrir avec empressement ses bons offices, bien que ce soit le plus loin de sa pensée.

Le Ministre qui se conduit avec cette adresse, en tire un grand avantage; parce qu'il est difficile qu'un Cardinal Papable, chatouillé par ces charmantes paroles d'être Pape, ne se dé-

couvrir en quelque façon ; & dans la suite, soit qu'il vienne à être élu contre les desseins secrets du Ministre qui le flatte, soit qu'il se trouve frustré de son attente, il luy a toujours obligation de cette ouverture de bonne volonté.

Pour aliéner un Cardinal Papable du parti qu'il tient, on peut encore luy faire entrevoir, que son Chef a des intentions plus sinceres pour un autre que pour luy : si bien qu'en travaillant pour sa faction, il travaille à sa ruine. Enfin il y a bien des Cardinaux pauvres, qui n'aspirent point au Pontificat, lesquels peuvent être éblouis par des promesses secrettes, qui les feroient panacher du côté qu'on souhaiteroit.

La troisième maxime qu'un Ministre doit suivre, est de voir à quel parti il pourra se lier : Je dis, il pourra, car il ne luy est pas libre de choisir le parti qu'il luy plaît pour se fortifier. Par exemple, la faction, qui prétend avoir le plus de part à l'élection du Pape, ne se met pour l'ordinaire d'aucun parti ouvertement, & par conséquent la France, ni l'Espagne n'y peuvent appuyer leur brigue.

La quatrième maxime d'un Ministre, est de laisser venir d'eux-mêmes ceux qui luy voudront faire des propositions, ne leur montrer point trop d'empressement, ni de chaleur, découvrir de loin, profiter des démarches de ses adversaires, s'attacher sans cesse à faire des découvertes, prendre garde à ne donner jamais l'exclusive à personne, si l'on n'y a un grand intérêt : mais il faut faire en sorte d'attirer

d'attirer les autres à la donner, & l'on y réussira en faisant proposer quelque sujet qu'on sçaura ne leur être pas agréable; ainsi la première exclusive venant de l'adversaire, l'on aura plus de liberté de la donner à qui on jugera à propos, sans que personne puisse s'en plaindre, car on aura juste raison de dire que l'adversaire a donné lieu d'en user ainsi.

A ce propos je dirai, que l'exclusive étant un coup mortel que l'on porte à un Cardinal, il faut prendre ses mesures bien justes, pour ne pas le porter à faux; c'est-à-dire voir élever sur le Trône un sujet contre lequel on se feroit déclaré ouvertement; ce qui fait un tort prodigieux à la Nation dont on est, & à la Couronne que l'on sert, pendant la durée d'un tel Pontificat.

Pour éviter ce malheur, la prudence veut que l'on considère exactement la force du parti qui met un Cardinal sur le tapis; & si ce parti peut arriver à l'inclusive. S'il le peut il faut bien se garder de donner l'exclusive: mais si l'on est assez fort pour la donner, ce qui se connoît quand on a le tiers des voix à sa devotion, alors on peut la mettre en usage; cependant ils faut observer, qu'il se peut faire, qu'on ait l'exclusive pour un sujet, & qu'on ne l'ait pas pour un autre; parce qu'un parti sera d'accord avec vous de ne pas faire un tel Cardinal Pape, & n'aura pas le même sentiment pour un autre, que vous luy proposeriez. Ainsi il faut une grande attention, & un discernement très-exact en toutes ces circonstances; car on n'y commet jamais de petites fautes.

Voilà les maximes les plus considerables qu'un Ministre observe pendant le Siège vacant ; auxquelles j'ajoute encore la precaution de se tenir bien armé , & d'offrir au Conclave, toute assistance en cas d'insulte, ou de violence. Quand je parle de Ministres, j'entens me borner aux Ambassadeurs de France & d'Espagne ; parceque ce sont les seuls qui font figure à Rome pour l'Élection des Papes , & pour les autres affaires. Les Princes & les Barons Romains , qui ont aussi des interêts, tant pour eux que pour leurs parens, font bien chacun leurs manéges pendant le temps que durent les Funerailles, mais ils sont peu considerables en comparaison de ceux des puissances dont nous venons de parler.

Sur les derniers jours, les Ambassadeurs des Couronnes vont trouver le College des Cardinaux , assemblé à S. Pierre , dans la Chapelle Gregorienne , & luy font chacun un discours touchant l'Élection du Pape futur ; l'exhortans, de la part de leurs Maîtres. D'élire celui d'entreux qu'ils connoîtront le plus capable, & le plus digne de remplir le Siège Apostolique.

Après que ces Harangues sont faites , & qu'on a rendu les derniers devoirs au Pape defunt , qui est le dixième jour : tous les Cardinaux s'assemblent dans la même Chapelle , où un Prelat leur fait une Oraison sur l'Élection du Souverain Pontife. Ensuite l'on dit la Messe du Saint Esprit , & aussi-tôt qu'elle est finie , les Cardinaux , deux à deux partent processionnellement pour entrer au Concla-

Conclave , pendant qu'on chante l'Hymne du S. Esprit *Veni Creator Spiritus* : & lorsqu'ils y sont arrivés , chacun va prendre possession de la Cellule qui luy est échue , ainsi que nous l'avons dit. Ils s'y reposent tous pendant quelques heures & chacun y dine en particulier , après quoi la plus part s'en retournent chés eux , cela leur étant permis , pourvû qu'ils reviennent le même soir avant trois heures de nuit , car alors le premier Maître de Ceremonies sonne la Clochette pour faire retirer les Ambassadeurs, les Princes, les Prelats, & autres personnes de marque qui pourroient être restées au Conclave, & tout le monde étant sorti , à la reserve des Cardinaux , de leurs Conclavistes, Secretaires, Valers de Chambre, & autre gens, pour servir, comme un Sacristain & Sous-Sacristain, un Pere Jesuite pour Confesseur, un Secretaire de College, quatre Maîtres des Ceremonies, deux Medecins, un Apoticaire avec deux garçons, deux Barbiers, & deux Aides, un Maître Maçon, un Maître Charpentier, & seize Faquins pour faire le plus rude service ; On mure le Conclave , en sorte qu'on ne puisse avoir communication au dehors que par des tours comme dans un Couvent de Religieuses , & le soir même les Cardinaux Doyen & Camerlingue en font la visite avec les Maîtres des Ceremonies qui ont des Flambeaux, pour voir si tout est dans l'Ordre, & en font dresser un Acte par un Protonotaire Apostolique.

Si quelqu'un des Cardinaux demande à sortir, pour cause de maladie , ou autrement,

cela luy est permis, mais il n'y peut plus r'entrer, tant que dure le Conclave, & ainsi il est privé de voix active, mais ceux qui n'y sont pas encore entrés ont toujours le droit d'y entrer quand il leur plaît, néantmoins, si pendant leur absence on éliſoit le Pape, ils ſeroient obligés de le reconnoître comme les autres, mais les Cardinaux attendent ordinairement que leurs confreres ſoyent arrivés pour procéder tous enſemble à ſon élection.

Les Suiffes qui ont la Garde de la porte du Vatican en dehors y tiennent jour & nuit des ſentinelles, après que ce corps de garde a bouché avec des planches toutes les ouvertures de la gallerie qui repond ſur la place de St. Pierre : dans la même place il y a toujours un autre corps de garde de quatre où cinq Compagnies de Soldats entretenus ſous les ordres du General de l'Egliſe, lequel eſt ordinairement continué par le College, qui luy permet durant la vacance du Siège, de demeurer dans le Vatican, au premier appartement à droit, proche le Corps de Garde des Suiffes, à côté de l'appartement du Prélat qui eſt Gouverneur du Conclave. Il y a tout auprès du Château de St. Ange un autre Corps de Garde, dont les Soldats ſont levés par le Duc *Savelli*, Maréchal perpetuel de l'Egliſe, pour la ſeureté du Conclave, autour duquel il fait poſer des ſentinelles, & principalement à la Porte où il y a ſept Tours par leſquels on paſſe le boire, & le manger des Cardinaux.

Pendant tout le temps que dure le Conclave les Cardinaux ſont nourris aux dépens de

de la Chambre Apoſtolique, auſſi-bien que tous les autres qui y ſont enfermés : mais comme la plus part des Cardinaux aiment mieux être traités à leur maniere par leurs Officiers, on leur donne la valeur de leur ſubſiſtance en argent, & celle de leurs Conclaviſtes & Valers de Chambre, avec un appartement à chacun ſous les Galeries du Vatican qui vont de St. Pierre à Belvedere.

Tous les jours ſur le midi & vers le ſoir, les Officiers de chaque Cardinal viennent à la place de St. Pierre, dans le Carroſſe de ſon Eminence & ayant mis pied à terre ils vont demander au Maître d'Hôtel du College le diner de leur Maître, ou ils le vont prendre, s'il a Cuiſine à part, & puis ils le portent aux tours du Conclave en cet ordre : premierement marchent deux Eſtaſiers du Cardinal, portant chacun une maſſue de bois de couleur violette, avec les armes du Cardinal ; ceux de la création du dernier Pape en ont de couleur verte ; enſuite vient un Valet de Chambre du Cardinal portant ſa Maſſe d'argent, & puis les Gentil-hommes deux à deux tête nue, après eux paroît l'*Oſcalco*, ou Maître d'Hôtel, la Serviette ſur l'épaule, accompagné de l'Echanson, & de l'Ecuyer tranchant, les eſtaſiers marchent après, portant le boire & le manger du Cardinal avec un Levier ſur leurs épaules, au milieu duquel eſt attachée une grande Chaudiere ; dans la quelle il y a divers pots, plats, & aſſiettes, où eſt la viande du Cardinal, d'autres eſtaſiers portent de grands paniers, où il y a des bouteilles de vin, du pain, du fruit, & autres

choses. En arrivant au Tour ils nomment leur Cardinal à haute voix, afin que son Valet de Chambre qui attend dans l'intérieur du Conclave s'avance, & fasse prendre le tout par des faquins, qui le portent à la Cellule du Cardinal. Mais auparavant la viande est exactement visitée par le Prélat qui est de garde en dehors, avec un des Conservateurs du peuple Romain, pour empêcher qu'il ne passe quelque lettre, ou billet pouvant même ouvrir les pâtés, chapons, & autres viandes de peur de supercherie. Les bouteilles & flacons doivent être de verre ou de cristal, sans aucune couverture, pour voir ce qu'il y a dedans, mais cela ne s'exécute pas à la rigueur, parce que toutes les précautions qu'on scauroit prendre n'empêchent pas que les Cardinaux ne trouvent des inventions pour recevoir & pour donner des nouvelles. Il y en a qui savent cacher & faire paroître quand il leur plaît avec une goutte de quelque liqueur, ou fausse plusieurs lignes d'écriture sur la peau des chapons rôtis. Les mets des uns sont quelquefois d'une Nature ou façon qui sert d'hieroglyphe, & le dessert des autres a bien souvent des fruits, comme ceux de l'arbre de la science du bien & du mal qui étoit dans le Paradis terrestre; ceux pour qui ils sont destinés y trouvent tout le contraire de ce qu'y rencontrent ceux qui ont la hardiesse d'en goûter hors du Conclave.

Quand tous les Cardinaux ont eu leur pittance, un Curseur du Pape qui est présent en robe violette, avec sa Masse d'argent, ferme la porte, où fenêtre des Tours; le Prélat

assistan

assistan voit si tout est bien bouché, & y applique le sellé, avec ses armes, & les Maîtres des ceremonies font la même chose en dedans. Les Prélats qui assistent aux Tours sont députés du College; tantôt c'est un Auditeur de Rote, puis un Clerc de Chambre, ensuite un Protonotaire ou Referendaire, & ainsi de suite, & c'est le Gouverneur du Conclave qui les met en sentinelle.

Les Ambassadeurs, le Gouverneur de Rome, celui du Bourg de St. Pierre, qui l'est aussi du Conclave, le Sénateur & les Conservateurs Romains, vont à l'Audience du College au Tour, avec les mêmes ceremonies qu'ils avoyent accoutumé d'aller à celle du Pape, dont la principale est de faire trois genuflexions; tous les Cardinaux s'y peuvent trouver s'ils veulent, mais ce sont ordinairement les trois Chefs d'ordre, qui portent la parole, & qui répondent pour tous. S'ils ont occasion de toucher quelque chose de l'élection du Pape, ils disent, *inter nos est*, c'est-à-dire le Pape est entre nous qu'oïqu'*incognito*, & c'est pour cela qu'il faut rendre les mêmes honneurs au College, que si le Pape étoit connu. Lors que les Ambassadeurs ont achevé leurs Harangues, le Doyen des Cardinaux y répond au nom de tous les Cardinaux. Après cela les Ambassadeurs se retirent, & quand ils reçoivent quelques ordres ou lettres des Puissances qui les ont chargés de leurs intérêts, ils ont la liberté d'en aller faire la lecture aux Cardinaux que le Conclave député pour les entendre.

Quand on veut parler à un Cardinal, ou à

B. 7

quelque

quelque autre personne enfermée au Conclave, cela se peut aux heures permises, pourvu que ce soit en présence des Gardes du Conclave & à haute voix en Italien, ou en Latin, afin que tout le monde l'entende: car il est défendu de parler en une autre langue, ainsi ceux qui sont dans le Conclave peuvent tous les jours avoir des nouvelles de leurs parens & amis, on leur fait même quelquefois le recit des Pasquinades mordantes qui se trouvent affichées dans les Carrefours de la Ville. Tous ceux qui sont alors à Rome se mêlent d'en faire, parce qu'il y a différens sujets qui leur en fournissent la matière, comme par exemple la conduite de certains jeunes Cardinaux qui étant dans le Conclave, où fût élu *Innocent XII.* firent connoître qu'ils regrettoient les Concerts, les jeux, la chasse, leur jardins, & les autres plaisirs auxquels ils étoient accoutumés, de telle sorte qu'ils se firent donner des Serenades dans la Cour du Vatican. Sur quoi les vieux Cardinaux qui avoient leurs Cellules de ce côté là, leur firent connoître, que cela troubloit le repos dont ils avoient tant de besoin, & le plus hardi d'entr'eux s'étant levé en criant qu'il étoit *Negroni*, fit jeter des pierres sur les Musiciens pour les écarter de ce lieu sacré. Le lendemain quelques Cardinaux ayant dit à son Eminence *Negroni* qu'à cause de cette bonne œuvre on le feroit Pape, & qu'il seroit un jour Canonisé; il répondit que si on le faisoit Pape, ce ne seroit pas la première *fottise* qu'on avoit faite dans le Conclave, & que si on le Canonisoit, ses

héritiers

héritiers ne seroient pas ceux qui payeroient la *fole enchère*. Voilà ce que disent & font quelques-uns, pendant que les autres se tourmentent l'esprit & le corps à des choses bien différentes.

On voit tous les matins pendant ce temps-là un nombre prodigieux d'Ecclesiastiques séculiers & Réguliers, qui s'assemblent à l'Eglise de Saint Marc, & qui de là vont tous ensemble chacun selon leur rang, en procession, à St. Pierre au Vatican, pour demander à Dieu l'élection du Pape. Les peuples accourent aussi de toutes parts, & se promènent jour & nuit en foule dans la grande place qui sert de Cour au Vatican, pour écouter ce qui se passe, jusques à ce qu'on leur vient annoncer l'élection du nouveau Pape, qui se fait comme nous le dirons maintenant, en entrant dans le détail de ce qui s'observe dans le Conclave, & qui fait le sujet du chapitre suivant.

